VISION CONCERTÉE DE DÉVELOPPEMENT

Une agriculture diversifiée, innovante, multifonctionnelle et durable pratiquée par des producteurs et une relève fiers et dynamiques qui se distinguent par leur savoir-faire.

Une agriculture qui assurera l'occupation dynamique du territoire en maintenant le milieu rural attractif, en créant des emplois et en favorisant une bonne cohabitation entre les usages.

Une agriculture reconnue pour son caractère distinctif et qui assure un approvisionnement de proximité aux citoyens et aux citoyennes du territoire.

Crédit photos : Artson Image, Érablière Marc-A. Deschênes (SJPJ)

LE SAVIEZ-VOUS ?

- La MRC de L'Islet compte 474 exploitations agricoles, dont 315 en acériculture;
- Les productions laitière et avicole sont prédominantes;
- Les revenus agricoles totaux s'élevaient à 83 millions de dollars en 2014;
- La zone agricole provinciale couvre 40,7 % du territoire;
- Le caractère agroforestier du territoire est manifeste puisque 79 % de celui-ci se trouve sous couvert forestier.

CE QUI NOUS DÉMARQUE

- Diversité des productions et des produits locaux;
- Terres disponibles (L'Islet-sud) et propices à l'agriculture biologique;
- Passion, dynamisme et ouverture des producteurs agricoles;
- Accès à des produits locaux via des circuits courts en alimentation;
- Bons potentiels acéricoles et sylvicoles;
- Paysages exceptionnels et qualité de l'environnement;
- Bonne cohabitation entre les usages agricoles et non agricoles;
- Présence d'activités complémentaires (ex. : agrotourisme);
- Savoir-faire local distinctif et innovant.

PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

- Tendance des consommateurs à l'achat local et biologique;
- Proximité des grands centres urbains;
- Proximité des centres de formation et d'innovation;
- Possibilité d'étendre les superficies en culture;
- Territoire d'intérêt pour les néoruraux.

MRC de L'Islet - www.mrclislet.com - 418 598-3076

Agriculture, Pêcheries et Alimentation Québec
Canada
Cultivons l'avenir 2
Une initiative fédérale-provinciale-territoriale

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE AGRICOLE

MRC de L'Islet (PDZA)

MRC de L'Islet

MOT DU PRÉFET

En 2014, nous avons entrepris la réalisation de notre PDZA en collaboration avec les acteurs du milieu, dont de nombreux producteurs agricoles et citoyens. Aujourd'hui, ma fierté est décuplée : je suis fier en tant que préfet, mais aussi en tant que producteur avicole de vous présenter le fruit de cette vaste consultation qui a permis d'identifier les forces, les faiblesses, ainsi que les opportunités et les contraintes liées au développement de l'agriculture. Ce travail nous a aussi permis de dégager une vision concertée de développement et d'élaborer un plan d'action.

À l'issue de cette démarche de planification, la MRC souhaite mettre à contribution la créativité, l'innovation, le dynamisme, le savoir-faire et le travail passionné des producteurs agricoles et des entreprises agroalimentaires de la MRC dans le but de mettre en valeur sa zone agricole et de favoriser le développement durable des activités agricoles sur son territoire.

En effet, la MRC de L'Islet croit plus que jamais que la vitalité et la diversité de son agriculture et de sa zone agricole est nécessaire pour renforcer l'occupation dynamique et l'attractivité de son territoire.

En terminant, je tiens à témoigner ma reconnaissance en remerciant tous les participants à la réalisation de notre PDZA pour leur disponibilité, leur dynamisme, leur ouverture et leurs idées.

Jean-Pierre Dubé
Préfet de la MRC de L'Islet

PLAN D'ACTION

ORIENTATION
Consolider, accroître et assurer la pérennité des différentes activités agricoles

ACTIONS
- Reconnaître la zone agricole provinciale;
- Favoriser le maintien sur le territoire des productions;
- Restreindre les usages autorisés en zone agricole provinciale;
- Faire la promotion de la construction résidentielle sous certaines conditions en zone agricole provinciale (art. 59).

ORIENTATION
Favoriser une plus grande multifonctionnalité du territoire et de l'agriculture

ACTIONS
- Appuyer les initiatives agricoles visant à accroître la sécurité alimentaire;
- Promouvoir les activités agrotouristiques et agroalimentaires;
- Procéder à la caractérisation des paysages et les mettre en valeur;
- Réaliser un inventaire du patrimoine bâti agricole.

ORIENTATION
Favoriser le réseautage, les partenariats et la diffusion de l'information entre les acteurs agricoles et non agricoles

ACTIONS
- Mettre en place une table de concertation permanente;
- Soutenir les activités de commercialisation.

ORIENTATION
Favoriser l'occupation dynamique du territoire agricole pour un milieu de vie de qualité

ACTIONS
- Maintenir et développer les services de proximité;
- Promouvoir les commerces et services locaux;
- Faire la promotion de la construction résidentielle, sous certaines conditions, en zone agricole provinciale (art. 59);
- Assurer un soutien (technique et de formation) aux inspecteurs et aux représentants municipaux pour l'application des lois et règlements.

ORIENTATION
Favoriser le rayonnement stratégique de la MRC en Chaudière-Appalaches et le développement de produits locaux

ACTIONS
- Se doter d'une stratégie visant à encourager l'achat local;
- Favoriser et maintenir l'agriculture non alimentaire;
- Accroître la transformation sur le territoire des produits locaux;
- Identifier les transformateurs et leurs équipements.

ORIENTATION
Soutenir la relève agricole et sylvicole et promouvoir le métier d'agriculteur

ACTIONS
- Créer ou adhérer à une banque de terres;
- Centraliser l'information à même le site Web de la MRC de L'Islet;
- Sensibiliser la population à l'agriculture et ses activités.